

**Bruxelles, le 5 novembre 2024  
(OR. en)**

**15216/24**

**STATIS 115  
ECOFIN 1253  
UEM 389**

## **RÉSULTATS DES TRAVAUX**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: délégations  
Objet: Statistiques de l'UE  
- Conclusions du Conseil sur les statistiques de l'UE (5 novembre 2024)

---

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur les statistiques de l'UE en 2024, approuvées par le Conseil (Ecofin) lors de sa session tenue le 5 novembre 2024.

## **Conclusions du Conseil sur les statistiques de l'UE en 2024**

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

À la lumière des priorités fixées dans les précédentes conclusions du Conseil sur les statistiques de l'UE publiées en novembre 2023, notamment pour ce qui est du rapport du CEF sur les obligations d'information dans le cadre de l'UEM, et compte tenu des orientations politiques pour la Commission, le Conseil a fait le point sur les progrès relatifs aux obligations d'information dans le cadre de l'UEM, aux statistiques destinées à la procédure concernant les déficits excessifs (PDE), à la surveillance des déséquilibres macroéconomiques et aux statistiques structurelles.

### **Adapter les statistiques européennes et le système statistique européen aux besoins futurs**

Le Conseil SE FÉLICITE de la révision récente du règlement (CE) n° 223/2009 relatif aux statistiques européennes, qui permettra au système statistique européen (SSE) d'exploiter le potentiel offert par les sources de données et les technologies numériques et d'être plus réactif en garantissant l'accès à de nouvelles sources de données, en fournissant un mécanisme de réponse statistique aux situations de crise et en encourageant l'innovation et l'élaboration de nouvelles statistiques, en tenant dûment compte de la réduction de la charge déclarative pesant sur les répondants.

À cet égard, le Conseil ENCOURAGE le SSE à utiliser les nouveaux outils dont il dispose pour élaborer et fournir des statistiques de haute qualité qui contribueront aux priorités de l'Union: une Europe prospère, compétitive et durable; une Europe plus sûre et mieux sécurisée; et une Europe juste et démocratique.

Le Conseil PREND ACTE de l'achèvement réussi du processus d'examen par les pairs du SSE et de la publication du rapport final et ENCOURAGE Eurostat, les autorités statistiques nationales ainsi que les autres autorités compétentes des États membres à mettre en œuvre les recommandations visant à continuer à développer les systèmes statistiques aux niveaux tant national qu'européen.

Le Conseil SE FÉLICITE des efforts déployés par le SSE pour promouvoir la culture statistique et garantir la disponibilité de statistiques pertinentes et de qualité qui aideront à lutter contre la désinformation et contribueront à la vérification des faits et à la protection de la démocratie.

### **Ressources suffisantes pour les statistiques officielles**

Le Conseil SOULIGNE qu'il est nécessaire de veiller à ce que les ressources humaines et financières soient suffisantes pour Eurostat et les autorités statistiques nationales, afin de répondre aux besoins urgents, existants ou supplémentaires, en matière de données, y compris en ce qui concerne la prospérité et la compétitivité de l'économie de l'Union, la résilience de ses entreprises ainsi que sa sécurité et sa préparation aux crises.

### **Rapport 2024 du CEF sur les obligations d'information dans le cadre de l'UEM**

Le Conseil SE FÉLICITE des nouvelles améliorations apportées à la qualité et à la disponibilité des principaux indicateurs économiques européens (PIEE) et de la publication d'un nouvel indice mensuel de la production de services depuis avril 2024.

Le Conseil SOULIGNE le rôle important que les PIEE continuent de jouer comme base pour assurer le suivi des évolutions économiques à court terme et ATTEND AVEC INTÉRÊT de nouveaux progrès pour combler les lacunes restantes.

Le Conseil ACCUEILLE FAVORABLEMENT la mise en œuvre de l'examen à mi-parcours du programme de transmission du SEC 2010 au cours de la révision des références des comptes nationaux en 2024, ce qui a permis d'améliorer et d'actualiser davantage les données pour les utilisateurs.

Le Conseil PREND NOTE des activités en cours dans le cadre de l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données et, en particulier, des travaux entrepris sur les statistiques concernant le changement climatique et les mesures de répartition des revenus, de la consommation et du patrimoine des ménages, qui contribuent à la conduite des principales politiques de l'UE.

### **Statistiques immobilières**

Le Conseil SE FÉLICITE des travaux du SSE visant à développer et à améliorer les statistiques dans le domaine de l'immobilier commercial, compte tenu de la recommandation du comité européen du risque systémique concernant les vulnérabilités dans le secteur de l'immobilier commercial dans l'Espace économique européen, et ATTEND AVEC INTÉRÊT une proposition législative de la Commission.

Le Conseil ENCOURAGE le SSE à poursuivre ses efforts pour fournir en temps utile des statistiques plus détaillées sur le logement social, compte tenu des défis auxquels de nombreux Européens sont confrontés pour accéder à un logement abordable.

Le Conseil SE FÉLICITE des efforts déployés par le SSE pour améliorer l'actualité et la fréquence des indicateurs des prix du logement, y compris l'élaboration d'estimations rapides.

## **Statistiques pour le cadre révisé de gouvernance économique de l'UE et la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM)**

Le Conseil SE FÉLICITE des nouvelles statistiques élaborées dans le domaine des finances publiques pour mettre en œuvre le nouveau cadre de gouvernance économique de l'UE et ENCOURAGE leur développement et leur publication.

Le Conseil SE DÉCLARE SATISFAIT de la publication d'un ensemble complet de comptes financiers et non financiers annuels et de la dette de Maastricht pour les institutions et organes de l'UE.

Le Conseil SE FÉLICITE de l'assurance qualité des statistiques qui sous-tendent la PDM, et ACCUEILLE AVEC SATISFACTION le rapport annuel SSE-SEBC sur l'évaluation de la qualité des statistiques relatives à la PDM, élaboré par Eurostat et la BCE, PRENANT NOTE des actions qui y sont recensées.

### **Statistiques énergétiques**

Le Conseil SOULIGNE qu'il est hautement prioritaire de disposer en temps utile de statistiques de l'énergie fiables, notamment pour éclairer l'élaboration du pacte pour une industrie propre et réduire la dépendance de l'Europe à l'égard des importations d'énergie, et SE FÉLICITE de l'achèvement des travaux techniques concernant les statistiques sur la transformation des combustibles et de la publication de nouveaux indicateurs sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouveaux carburants et le stockage de l'énergie, ainsi que de statistiques détaillées sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la dépendance à l'égard des importations.

### **Statistiques relatives aux objectifs de développement durable et à la croissance durable**

Le Conseil SE FÉLICITE de la fourniture d'indicateurs et d'informations statistiques aux fins du suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau de l'Union européenne dans le contexte du Semestre européen ainsi que de l'attention renouvelée portée au niveau européen à la croissance durable, et ENCOURAGE Eurostat, en coopération avec les États membres, à continuer à suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation des ODD.

### **Statistiques des entreprises**

Le Conseil ENCOURAGE le SSE à poursuivre ses efforts pour utiliser la mise en liaison des microdonnées et d'autres techniques innovantes pour les données des entreprises afin d'obtenir de nouvelles statistiques et de nouvelles informations sur la compétitivité et la résilience des entreprises européennes, y compris des PME, sans alourdir la charge déclarative.

Le Conseil ATTEND AVEC INTÉRÊT des statistiques expérimentales qui permettent de recenser et de suivre les secteurs fortement dépendants des importations de matières premières critiques et de composants essentiels en provenance de pays tiers, ainsi que des statistiques décrivant l'incidence des activités d'innovation et de R&D sur la performance des entreprises européennes.

Le Conseil SOULIGNE qu'il importe de continuer à mettre en œuvre le plan d'action visant à mieux mesurer la numérisation.

## **Statistiques démographiques et sociales**

Le Conseil SOULIGNE l'importance cruciale que revêtent des statistiques sociales européennes intégrées de haute qualité pour l'élaboration des politiques sociales européennes, y compris le socle européen des droits sociaux.

Le Conseil SALUE la publication de données pilotes relatives à l'emploi de plateformes numériques et SE FÉLICITE de l'intention de les inclure dans un module ad hoc de l'enquête sur les forces de travail en 2026.

Le Conseil SE FÉLICITE de la récente proposition de la Commission relative aux statistiques du marché du travail concernant les entreprises, qui améliorera la portée, l'actualité et la comparabilité des statistiques européennes dans ce domaine.

Le Conseil PREND NOTE des travaux en cours concernant l'élaboration de statistiques sur l'égalité, y compris la violence à caractère sexiste, et SOULIGNE l'importance de ces données.

Le Conseil ATTEND AVEC INTÉRÊT les résultats de l'examen relatif aux statistiques concernant la santé et ENCOURAGE le SSE à continuer d'améliorer ces statistiques.

## **Seizième rapport du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS) concernant la mise en œuvre du code de bonnes pratiques de la statistique européenne**

Le Conseil ACCUEILLE AVEC SATISFACTION le seizième rapport du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS), chargé d'exercer un contrôle indépendant sur le système statistique européen en ce qui concerne la mise en œuvre du code de bonnes pratiques et PREND ACTE des recommandations du CCEGS.